

Fausse rumeur d'invasion de l'île de Ré

« Nous n'assistons pas à une ruée de résidents secondaires sur l'île. Des résidents secondaires qui sont aussi des Rétais », assure Lionel Quillet, président de la Communauté de communes de l'île. Chiffres à l'appui, il apporte de l'eau à son moulin, alors que des voix s'élèvent sur l'arrivée massive de visiteurs cherchant à s'éloigner de la région parisienne. Les données sont là, lundi dernier le 16 mars, 7 782 véhicules ont passé le pont contre 8 600 en 2019 le même jour.

« Moins de salariés et des permanents ont franchi le pont ces deux derniers jours. Nous estimons à 1 000 véhicules de résidents secondaires qui sont arrivés ces derniers jours, soit environ 2 500 à 3 000 personnes en plus », note l'élu. Soit une population totale évaluée à 21 000 habitants. « L'île de Ré n'est pas plus impactée qu'ailleurs. Mais nous voyons plus facilement les gens passer. »

Des résidents secondaires venus voter

A noter également que des résidents secondaires sont venus ce week-end pour voter (on peut voter dans la commune de son choix, il suffit d'y payer ses impôts locaux, ndlr). Au péage, aucun afflux. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus, les barrières sont levées et le passage se fait donc gratuitement.

Les ralentissements constatés sont liés aux contrôles de la gendarmerie au rond-point à l'ar-

rivée à Sablanceaux. Comme l'a annoncé le gouvernement, des contrôles réguliers ont été mis en place dès lundi 12 heures, afin de vérifier la validité des attestations de déplacements dérogatoires. C'est le cas également à l'île de Ré.

« Il n'y a pas d'arrivée massive. Des résidents secondaires de toute la France arrivent ce qui est leur droit mais nous leur expliquons qu'ils ne pourront plus repartir », explique un gendarme effectuant les contrôles.



Des contrôles sur les déplacements étaient organisés hier après-midi après le passage du pont sur l'île de Ré. © B.S.